



## Votre contact

**à Voiron et  
à St Marcellin**

**Céline BRITES**

07 61 15 24 21

celine.brites@paysvoironnais.com

## OÙ NOUS TROUVER :

**Maison de l'Emploi et de la  
Formation des Pays Voironnais  
et Sud Grésivaudan**

### Accueil VOIRON

Immeuble le Quartz  
40 rue Mainssieux  
38500 VOIRON  
**04 76 93 17 18**

### Accueil ST MARCELLIN

Maison de l'intercommunalité  
7 rue du Colombier  
38160 ST MARCELLIN  
**04 76 38 45 38**

**maison.emploi@paysvoironnais.com**

**www.emploi-pvsg.org**



Action financée par la Région et l'Union Européenne



## SAME Sécu'R

Service d'accompagnement  
aux mutations des entreprises

**Une réponse à vos besoins  
et à vos questions RH**

**Un accompagnement  
de vos salariés dans  
leur montée en compétence**

# Vous dirigez une entreprise de moins de 250 salariés

Les termes GPEC, VAE, CPF, OPCO, Transition Pro vous semblent complexes ?  
Vous voulez prendre du temps pour échanger autour des thèmes de l'emploi et de la formation ?

**Contactez-nous !**

Maison  
de l'Emploi  
Pays Voironnais | Sud Grésivaudan

## Accompagnement de votre entreprise



- Adapter votre entreprise à de nouveaux marchés ou à de nouveaux emplois
- Anticiper pour développer les compétences internes et l'employabilité de vos salariés
- Mieux accompagner vos salariés dans la préparation des entretiens professionnels et dans leur projet de formation
- Réfléchir aux actions pour motiver et fidéliser vos salariés
- Mobiliser vos collaborateurs autour d'un projet d'entreprise

## Accompagnement de vos salariés



- Faire le point sur leur carrière
- Prendre en compte un projet professionnel
- Les former à l'évolution de leur métier
- Les faire évoluer en validant leurs acquis de l'expérience pour obtenir un diplôme
- Mieux connaître leurs compétences et leurs atouts
- Préparer leur entretien professionnel
- Imaginer une reconversion professionnelle

## Accompagnement personnalisé et **GRATUIT** sur l'emploi et la formation

### Étape 1, diagnostic des besoins

Échanges avec le dirigeant sur le contexte de l'entreprise, les enjeux du territoire et du marché, l'adéquation avec les besoins en compétences, la formation et le recrutement

### Étape 2, mobilisation des salariés

Présentation des dispositifs liés à l'emploi et la formation auprès de vos collaborateurs

### Étape 3, montée en compétence des salariés

Accompagnement individualisé des salariés (VAE, formation, liens avec les OPCO, ...)